



**RÉSEAU DE ZONES HUMIDES DANS LA COMBE DE
SAVOIE ET LA MOYENNE VALLÉE DE L'ISÈRE
(Site Natura 2000 S12 n° FR 8201773)**

**Proposition de plan de gestion du Bois des Bassins
Commune de Chamousset**



mai 2004

PRÉSENTATION DU SITE

- **Situation géographique :**

Le site du Bois des Bassins se trouve sur la commune de Chamousset (canton de Chamoux sur Gelon). Sa surface est d'environ 14 ha, à une altitude moyenne de 290 mètres. Entre Arc et Isère, il est bordé par l'A430 à l'ouest, la D 102 au sud, des pistes agricoles à l'est et au nord ; au nord une surface de 1.7 ha est séparée de l'Isère par l'A430.

- **Usages :**

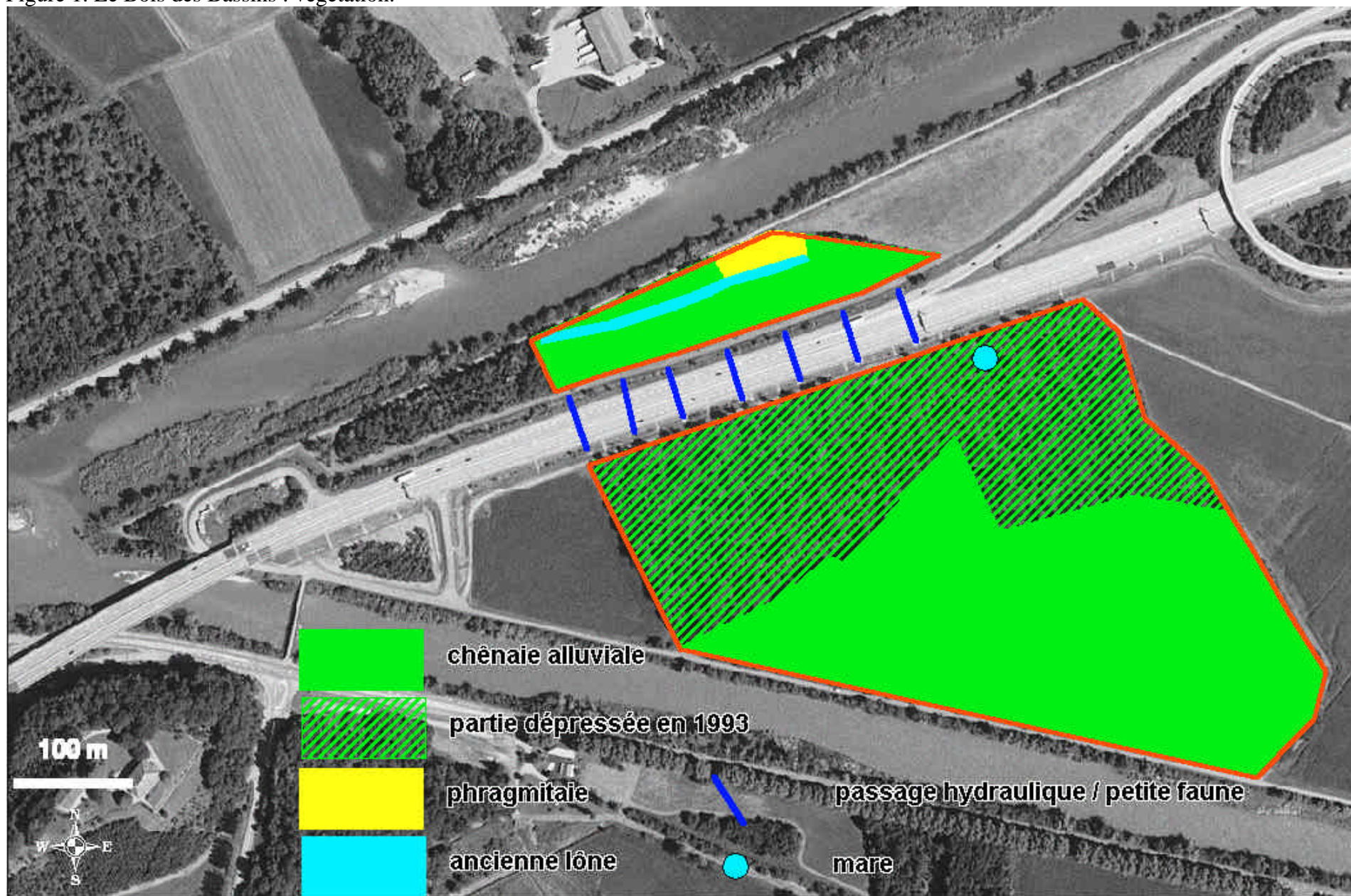
- Forêt : il s'agit à 100 % d'une forêt communale relevant du régime forestier. Une première coupe en 1993 a laissé une partie (environ 5 ha) rajeunie : frênes de belle venue, abondante régénération du sous bois. Aménagement datant de 1995, prévoyant la plantation de merisiers. Intervention suspendue depuis, avec l'accord de la commune.
- Chasse : ce site est entièrement chassé (ACCA de Chamousset), en dehors des contraintes autoroutières ; les principaux gibiers forestiers sont le chevreuil et le pigeon ramier.
- Promenade : un itinéraire est entretenu et balisé par l'Office national des Forêts, apprécié des habitants.
- Réseau routier : l'A430, la D102 et surtout la N90 au sud induisent une ambiance routière relativement pénalisante ; du point de vue de la connectivité des milieux, l'A430 est toutefois traversée par plusieurs passages petite faune et la D102 par un ouvrage hydraulique, limitant l'enclavement du site.

- **Contexte réglementaire et foncier :**

Le site appartient à une ZNIEFF de type 1.

- classement au Plan d'Occupation des Sols : entièrement en ND
- Statut foncier : l'ensemble (y compris le délaissé au nord de l'autoroute) est propriété communale de Chamousset relevant du régime forestier.

Figure 1. Le Bois des Bassins : végétation.



Contexte topographique et hydraulique :

Un dalot de décharge est aménagé sous la D 102, rappelant la vocation de champ d'expansion des crues de l'Arc du Bois des Bassins (toutefois, les études pour l'élaboration du PPRI diront la fonctionnalité de cet ouvrage).

Près de la lisière nord, un "puits" d'un mètre de profondeur a pu avoir un rôle de drainage de la culture attenante ; près de la lisière ouest, des reliques de fossés ou chenaux se mettent en eau relativement tard au printemps (ex. juin 2002).

Etant donnés les matériaux graveleux très filtrants et les fortes variations de l'Arc et de l'Isère, les fluctuations de la nappe sont marquées – en dehors des petits tronçons de chenaux colmatés qui subsistent à l'est du site.

Entre la digue de l'Isère et l'autoroute, une ancienne lône est mise en charge régulièrement lors des crues.

PATRIMOINE NATUREL ET PROBLÉMATIQUES DE GESTION

- Habitats à valeur patrimoniale :

Cette forêt alluviale fait partie des dernières reliques de forêt spontanée de bois durs relativement mature de la Combe de Savoie ; ceci, au cœur du réseau de zones humides du site Natura 2000 S12, confère au bois des Bassins une place importante.

Elle est installée sur un sol d'alluvions grossières (gros graviers, galets), en partie colmaté par des bassins de sédimentation (d'où leur nom), datant de l'époque sarde (levées de terre d'un mètre de haut encore en place). Elle se trouve relativement haut au-dessus de la nappe phréatique de l'Arc et de l'Isère ; toutefois celle-ci est très fluctuante du fait de la porosité du sol qui la fait réagir très vite aux crues.

Etant donné le contexte hydraulique original et contrasté, ce site correspond, selon la terminologie de la Directive Habitats, à un "intermédiaire" entre deux types de forêts :

- "Forêt mixte riveraine des grands fleuves" (44.4 ; 91F0), dont les essences dominantes sont le chêne, le frêne (et généralement l'orme, toutefois absent ici)
- Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion-betuli* (41-24 ; 9160)

A noter également dans la partie ouest quelques ares de roselière à grand carex.

Enfin, dans la partie au nord de l'autoroute, se trouve une lône dont la mise en eau est plus régulière étant donnée la proximité de l'Isère ainsi qu'un creusement vieux de plusieurs années, se prolongeant à l'amont par une petite roselière sèche eutrophe.

- **Flore patrimoniale** : l'état des connaissances sur les végétaux et champignons figure en annexe.

S'il n'y a pas de plante particulièrement rare ou protégée dans le bois des Bassins, il faut noter la diversité des ligneux et notamment de grands merisiers à grappe, espèce des bords de torrents et rivières montagnards.

Le caractère souvent très sec du sol permet des surprises comme ces deux espèces d'orchidées de prairies sèches (ophrys mouche et acéras homme-pendu).

Enfin les champignons mériteront un complément d'inventaire ; leur richesse, ainsi que les processus de maturation et régénération de la forêt et du sol, passent par une conservation des bois tombés au sol.

- **Faune patrimoniale** : l'état des connaissances sur la faune figure en annexe ; s'il n'y a pas d'espèce prioritaire pour l'Union Européenne, on notera les espèces suivantes.
- oiseaux : le milan noir *Milvus migrans*, inscrit à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux, est nicheur dans le site. Outre cette espèce, le cortège des forêts feuillues mûres est assez bien représenté : loriot, pic épeichette, gobe mouches gris.
Dans la partie de l'autre côté de l'autoroute, l'eau permet la présence d'un second oiseau de l'annexe 1 : le Martin-pêcheur *Alcedo atthis*.
- Invertébrés : aucun inventaire disponible ; à tout le moins, il conviendra de rechercher le lucane cerf volant (*Lucanus cervus*), gros coléoptère inscrit à l'annexe 2 de la Directive Habitats, et qui trouve ici un habitat favorable (chênes matures).
- amphibiens : pas d'observation, sans doute du fait de l'absence de point d'eau fiable, malgré une mise en eau prolongée (mi juin en 2002) ; le milieu conviendrait en tous cas à la grenouille agile, au crapaud commun, au sonneur à ventre jaune (espèce inscrite à l'annexe 2 de la Directive Habitats), à la rainette verte et au triton palmé.
- **Enjeux environnementaux** :

laisser vieillir le peuplement : sur un milieu forestier aussi restreint en surface, seule une valorisation qualitative élevée permettra de répondre aux objectifs de Natura 2000 ; Sur cette base, l'aménagement écrit par l'ONF fera de ce bois des Bassins une "Série d'intérêt écologique particulier" avec les règles suivantes :

- suspension de l'exploitation économique dans les 6 années de validité de ce Document d'objectifs ;
 - conservation bois mort sur pied et au sol ;
 - intervention si chablis important ou si menace sur sentier ;
 - pas de plantation ;
 - interdiction de gros engins lors d'éventuelles interventions.
- restaurer les mares relictuelles :
 - élagage partiel des lisières
 - nettoyage du fond

- "talochage" léger (ne pas altérer la couche de colmatage tapissant le fond pour ne pas créer de fuite)
- développer une pédagogie nature :
 - à étudier en fonction des publics potentiellement concernés : écoles, forestiers (propriétaires, agents techniques), ...
- améliorer la connexion des deux sous-ensembles forestiers :

Des questions telles que les désherbages (chimiques et / ou mécaniques, plantations, curages ou traitements des eau, pourront être discutées avec AREA. Ces interventions, situées en dehors du site Natura 2000 mais le touchant directement, resteront du bon vouloir d'AREA.

ANNEXES

Arbres et arbustes du bois des Bassins

PEUPLIER NOIR	TILLEUL sp.
PEUPLIER TREMBLE	BOULEAU
PEUPLIER BLANC	ROBINIER FAUX ACACIA
AULNE BLANC	NOYER
FRENE	NOISETIER
CHENE PEDONCULE	CORNOUILLER SANGUIN
BOULEAU VERRUQUEUX	CAMERISIER A BALAIS
MERISIER	AUBEPINE
CERISIER A GRAPPE	PRUNELLIER
CHARME	TROËNE
EPICEA COMMUN	LIERRE
ERABLE SYCOMORE	CLEMATITE
ERABLE PLANE	VIORNE OBIER
ERABLE CHAMPÊTRE	VIORNE LANTANE
	FUSAIN
	RONCE sp.
	SAULE MARSAULT
	SAULE CENDRE

Flore herbacée : inventaire à compléter en 2004

Champignons du Bois des Bassins (inventaire préliminaire)

<i>Agrocybe erebia</i>	espèce assez rare
<i>Polyporus mori</i> -	polypore d'Europe (caractéristique des forêts alluviales de la vallée du Rhône)
<i>Pluteus bondieri</i>	
<i>Entoloma politum</i>	
<i>Marasmius rotula</i>	
<i>Marasmiellus ramealis</i>	
<i>Marasmiellus vaillantii</i>	
<i>Collybia aquosa</i>	
<i>Daedalia quercina</i>	
<i>Clitopilus prunulus</i>	
<i>Trametes versicolor</i>	
<i>Tubaria conspersa</i> v. <i>brevis</i>	
	<i>Lepiota cristata</i>
	<i>Inocybe mixtilis</i>
	<i>Phellinus conchatus</i>
	<i>Dacolaleopsis confragosa</i>
	<i>Fomitopsis pinicola</i> - polypore marginé
	<i>Fomes fomentarius</i> - amadouvier
	<i>Marasmius rotula</i> - marasme petite roue
	<i>Panellus stypticus</i> - pleurote astringent
	<i>Crepidotus luteolus</i>

Oiseaux observés au Bois des Bassins (jusqu'en bord d'Isère)

N = nicheur sur le site

Grand cormoran		régulier sur l'Isère		
Héron cendré		régulier sur l'Isère		
Aigrette garzette		régulière sur l'Isère		
Canard colvert		régulier sur l'Isère et fossés		
Autour des palombes		occasionnel en forêt		
Epervier d'Europe		régulier en forêt		
Buse variable	N			
Faucon hobereau		occasionnel		
Faucon crécerelle		régulier		
Faisan de Colchide		???		
Gallinule poule-d'eau		occasionnelle Isère - fossés		
Petit Gravelot	N	occasionnel Isère		
Chevalier guignette	N	occasionnel Isère		
Bécasse des bois		passage occasionnel		
Goéland leucophée		occasionnel Isère		
Pigeon ramier	N	plusieurs couples		
Tourterelle à collier	N	plusieurs couples		
Coucou gris	N			
Hibou moyen-duc	N	potentiel		
Chouette hulotte	N			
Martin-pêcheur				
Pic épeiche	N	plusieurs couples		
Pic épeichette	N	plusieurs couples		
Pic vert	N			
Troglodyte mignon	N	plusieurs couples		
Accenteur mouchet	N	plusieurs couples		
Rougegorge familier	N			
Rossignol philomèle	N	passage occasionnel		
Grive mauvis				
Merle noir	N	plusieurs couples		
Grive musicienne	N	plusieurs couples		
Grive litorne				
Grive draine	N			
Rousserolle effarvatte				
Hypolaïs polyglotte	N			
Pouillot véloce	N	plusieurs couples		
Pouillot siffleur				
Pouillot fitis				
Roitelet à triple bandeau	N			
Fauvette à tête noire	N	plusieurs couples		
Gobemouche noir				
Gobemouche gris	N	plusieurs couples		
Mésange à longue queue	N	plusieurs couples		
Mésange noire				
Mésange bleue	N	plusieurs couples		
Mésange huppée				
Mésange charbonnière	N	plusieurs couples		
Mésange nonnette	N	plusieurs couples		
Sittelle torchepot	N	plusieurs couples		
Grimpereau des jardins	N	plusieurs couples		
Loriot d'Europe	N	plusieurs couples		
Corneille noire	N			
Geai des chênes	N	plusieurs couples		
Etourneau sansonnet	N	plusieurs couples		
Moineau domestique				
Chardonneret élégant				
Verdier d'Europe				
Sizerin flammé				
Tarin des aulnes				
Gros bec casse-noyaux	N			
Pinson des arbres	N	plusieurs couples		
Pinson du nord				
Bouvreuil pivoine				
Serin cini				

Relevé bois des Bassins sud

Acer campestre L.
Acer opalus Miller
Aceras anthropophorum (L.) Aiton fil.
Ajuga reptans L.
Allium ursinum L. subsp. ursinum
Anemone nemorosa L.
Arum maculatum L.
Berberis vulgaris L.
Betula pendula Roth
Brachypodium sylvaticum (Hudson) P. Beauv.
Carex flacca Schreber
Carex sylvatica Hudson
Carpinus betulus L.
Cerastium glomeratum Thuill.
Cornus sanguinea L.
Corylus avellana L.
Crataegus laevigata (Poir.) DC.
Crataegus monogyna Jacq.
Crepis biennis L.
Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P. Fuchs
Dryopteris filix-mas (L.) Schott
Euphorbia verrucosa sensu 1, 2, 3, 4...
Evonymus europaeus L.
Fraxinus excelsior L.
Galium album Miller
Glechoma hederacea L.
Hedera helix L.
Ligustrum vulgare L.
Lonicera xylosteum L.
Ophrys insectifera L.
Paris quadrifolia L.
Picea abies (L.) Karsten
Plantago lanceolata L.

Polygonatum multiflorum (L.) All.
Populus alba L.
Populus nigra L.
Potentilla reptans L.
Primula acaulis (L.) Hill
Prunus avium L.
Prunus padus L.
Prunus spinosa L.
Quercus robur L.
Tilia platyphyllos Scop.
Viburnum lantana L.
Viburnum opulus L.
Viola reichenbachiana Jordan ex Boreau

Relevé bois des Bassins nord

Acer opalus Miller
Carex acutiformis Ehrh.
Carex elata All. subsp. elata
Cornus sanguinea L.
Fraxinus excelsior L.
Galium aparine L.
Lysimachia vulgaris L.
Phragmites australis (Cav.) Steudel
Populus nigra L.
Prunus padus L.
Quercus robur L.
Salix cinerea L.
Salix purpurea L.
Symphytum officinale L.
Urtica dioica L.
Viburnum lantana L.

Itinéraire du sentier de l'Office National des Forêts

**Forêt communale de Chamousset
21,67 ha**

Extrait de l'aménagement (1995-2014)

